

# LA GAZETTE DE L'ASCE 85

**Février 2024**

## EDITO

L'arrivée de la nouvelle année est l'occasion de publier une première Gazette. Comme j'ai pu déjà l'indiquer, nous en éditerons deux par an. L'information continue, tout au long de l'année, à travers le Flash-infos diffusé en fonction de l'actualité. Pour accompagner nos vœux 2024, nous avons le plaisir de vous offrir un petit étui, aux couleurs de l'ASCE 85, protégeant vos cartes bancaires. Le choix du produit a été délicat, car il existe aujourd'hui différents modèles, certains plus encombrants, d'autres non recyclables ! Le modèle que nous avons choisi pour vous, tente de réduire ces imperfections et nous espérons que vous pourrez l'utiliser pendant plusieurs années... Ce petit cadeau sera distribué aux adhérents, soit directement via un correspondant par service pour les actifs, soit par courrier pour les retraités et certains actifs situés hors DDTM.

2024, c'est aussi l'arrivée du nouveau logiciel OLGUA vous permettant de saisir en ligne vos demandes d'adhésion et de réservation d'unité d'accueil. Un article est consacré à ce sujet dans cette Gazette afin de vous rappeler les grands principes et de vous guider dans vos démarches.

Autre retour important et très attendu, la réactivation de la section « retraités ». Un premier rendez-vous est prévu le vendredi 1er mars 2024 au restaurant de La Forêt d'Aizenay. L'information a déjà été transmise aux intéressés, nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment de convivialité animé par une formation locale composée de membres de l'ASCE85 ouvert à tous les adhérents. C'est une nouveauté qui nous l'espérons vous plaira.

Ce début d'année se conjugue avec la reprise ou la continuité des activités prisées par nombre d'entre-vous : randonnées, golf, yoga, tennis, sorties culturelles, voyage, midis-ludiques, bibliothèque ... Vous découvrirez au fil de la lecture de la Gazette les informations concernant ces activités.

Un grand changement important à noter : la permanence a déménagé, le nouveau bureau de Loïc, plus spacieux, se trouve au sous-sol au n°26 (proche de l'ascenseur). Seul bémol, la bibliothèque est restée au même endroit ; nous espérons qu'elle pourra un jour être localisée à proximité de la permanence.

La poursuite des activités, c'est également dans le domaine de l'entraide avec la gestion de nombreux dossiers administratifs qui permettent à plusieurs adhérents de bénéficier d'aides pour les activités enfants. C'est aussi la possibilité pour quelques familles de bénéficier de l'offre de séjours gratuits au sein du réseau des Unités d'Accueil. Mais l'entraide, c'est aussi la gestion des appareils à boissons, au sein de la DDTM, qui demande un investissement quotidien au service de l'ensemble des agents.

Je tiens à renouveler mes remerciements aux membres du Comité directeur et à toutes les personnes bénévoles qui nous accompagnent et nous aident dans l'organisation des activités de l'ASCE 85. Pour terminer, notez dès maintenant la date de l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 19 avril 2024 à la salle des fêtes de la Maison de Quartier du Bourg-sous-la-Roche.

Toute l'équipe de l'ASCE 85 vous souhaite une bonne année 2024 en espérant vous retrouver nombreux pour partager des moments conviviaux.

Sylvie HAUSERMANN

### ETUI DE PROTECTION ANTI-PIRATAGE DE CARTE-BANCAIRE



L'ASCE 85 est heureuse de vous offrir ce petit étui de protection anti-piratage de votre carte bancaire.



**ASCE 85**  
couleur passion  
à vos côtés...



# DU COTE DU SPORT :



## Randonnées

Les dates des prochaines randonnées de 2024 ont été fixées au :

- 10/02 à La Roche-sur-Yon
- 09/03 à Luçon
- 13/04 au lac du Jaunay
- 25/05 à La Tranche-sur-Mer (après le nettoyage des UA)
- 08/06 aux environs des Herbiers
- 14/09 à Noirmoutier
- 05/10 (à définir)
- 09/11 (à définir)
- 07/12 (à définir)

Tous les circuits ne sont pas encore définis et nous comptons sur vous pour nous en proposer.

À noter qu'un week-end randonnée est prévu du 21 au 24 juin à Saintes et ses environs. Une marche d'une dizaine de km sera proposée chaque matin et l'après-midi sera consacrée à une visite « culturelle ». Plus d'informations vous seront transmises ultérieurement.

## DU COTE DE LA FNASCE :

**FNASCE : les challenges nationaux inscrits au programme 2024 sont les suivants :**

- Du 8 au 10 mai, aura lieu un trail à St Antonin Noble Val (82)
- Du 17 au 19 mai, un enduro Carpes sera organisé à La Puye (86), sur un étang de 10 ha
- Du 13 au 15 septembre, l'ASCE 86 a prévu le premier challenge de drones à Rouillé.



## Tennis

Un appel est lancé à tous les amateurs de la petite balle jaune pour intégrer la section « tennis » de notre association. Le responsable de la section, Stéphane Boistoux, envisage de vous proposer des sessions d'initiation dès qu'un terrain pourra accueillir les sportifs. Une participation à un tournoi corps messieurs pourra être planifiée pour les joueurs plus confirmés.

## Golf

L'ASCE vous propose de découvrir le golf en 2024, lors des nombreuses initiations gratuites de 2 heures que propose le golf de la Domangère.

Si l'initiation vous a plu et que vous souhaitez découvrir un peu plus ce sport, venez rejoindre le groupe de 17 golfeurs de l'ASCE qui pratiquent régulièrement sur le golf de la Domangère à des tarifs très préférentiels et suivant une Convention qui est renouvelée tous les ans depuis 2017.

Découvrez le contenu de la prestation en consultant la Convention signée entre l'ASCE 85 et Le Golf Bluegreen la Domangère accessible ici :

[http://www-maj.fnascee.min-e2.fr/golf-a57619.html?var\\_mode=calcul&id\\_article=57619](http://www-maj.fnascee.min-e2.fr/golf-a57619.html?var_mode=calcul&id_article=57619)

Découvrez également les cinq meilleures raisons de jouer au golf que l'on soit bon joueurs ou bien débutant, en cliquant sur le lien suivant : <http://www.golfplanete.com/le-fil-golf-planete/les-cinq-meilleures-raisons-de-jouer-au-golf-que-lon-soit-bon-joueur-ou-pas/>

Pour tout renseignement et inscription aux initiations, n'hésitez pas à contacter Jean-Luc au 06 52 50 20 42 (ou bien la Permanence au 02 51 44 31 48).



## Fitness (salle de sport « La Roche Fitness »)

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de vous présenter à la « Roche Fitness » muni(e) de votre carte d'adhérent ASCE, ce qui vous permettra de bénéficier des tarifs CE.

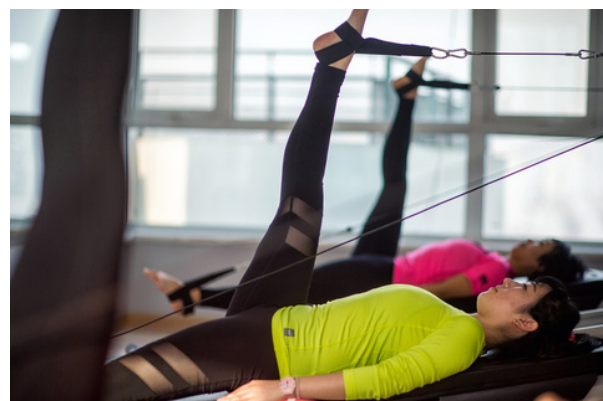
Voir les tarifs 2024 ici : [cliquez sur le lien](#)

## Day Spa

Une convention vient d'être passée avec Day Spa située à la Roche-sur-Yon.

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de vous présenter muni(e) de votre carte d'adhérent ASCE, ce qui vous permettra de bénéficier des tarifs CE.

Voir les tarifs 2024 ici : [cliquez sur le lien](#)



# DU COTE DE L'ENTRAIDE :



## Subventions

### Modification subvention « abonnement annuel pour enfant » à un club sportif ou une activité culturelle

Une participation à un abonnement pour activité sportive ou culturelle pour chaque enfant d'adhérents de 5 à 18 ans est à compter de janvier 2024 de 20% du prix de l'abonnement limité à 30 euros.

### Subventions accordées par l'ASCE aux adhérents :

Pour rappel, des aides sous forme de subventions peuvent être accordées par l'ASCE aux adhérents qui en font la demande et sous réserve de justificatifs. Elles peuvent concerner la billetterie cinéma, les spectacles, la piscine, mais également à l'abonnement annuel pour « jeune enfant » (âgé de 5 à 18 ans).

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur le site internet de l'ASCE :

<https://www.fnasce.org/bienvenue-sur-le-site-de-l-asce-85-r556.html>

Quelques règles s'appliquent s'agissant du processus de remboursement de ces subventions dont le versement des aides accordées par l'ASCE est assuré par nos bénévoles trésorrières.

En résumé :

1. envoi par l'adhérent au fil de l'eau de sa demande de subvention avec les justificatifs
2. paiement au semestre (été + décembre-janvier) pour tout ce qui concerne la billetterie/cinéma /spectacle/piscine
3. paiement au fil de l'eau pour l'aide "jeune enfant" S'il le souhaite, l'adhérent a la possibilité de communiquer son IBAN à l'ASCE à l'occasion de sa première demande facilitant ainsi le virement sur son compte et permettant aussi un gain de temps, ses coordonnées bancaires restant confidentielles.



## Calendrier des commandes groupées de l'année 2024 :

thé : 16 mai et 17 octobre 2024

parfums : 13 mai et 21 novembre 2024

## Séjours gratuits été 2024 en unité d'accueil :

La demande de séjour gratuit est saisie dans OLGUA par l'adhérent.

Pour que l'adhérent soit éligible aux séjours gratuits, et puisse saisir sa demande, il doit impérativement :

- \* être à jour de sa cotisation
- \* indiquer ses revenus
- \* ne pas dépasser pas le seuil des revenus mensuels de référence (750 €)
- \* s'assurer d'avoir bien rempli tous les renseignements demandés dans OLGUA (ministère d'appartenance, service etc).
- \* ne pas oublier de bien mentionner les participants au séjour.

La demande de séjour gratuit est alors à l'étape "A valider".

En même temps que sa demande, l'adhérent doit également envoyer les documents justificatifs à son ASCE (bulletin de paie + avis d'imposition)

Dans OLGUA, par souci de sécurité, aucun document confidentiel ne sera joint en ligne au dossier, il faut donc les scanner et les envoyer par messagerie à l'ASCE à la :

- VP entraide : marie-christine.hegron@vendee.gouv.fr
- Permanence : ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net

Les demandes de séjours devront nous parvenir avant le 6 février 2024 (nouvelle commission FNASCE prévue le 9 février).

# DU COTE DES RETRAITES :



## Repas/animation musicale de la « section retraités » :

Ces dernières années, les rencontres de la « section Retraités » de l'ASCE85 ont connu des moments plus difficiles ; il est pourtant important de conserver ce lien entre les plus anciens et les plus récents retraités, autant que les plus jeunes, encore en activité, mais qui le seront aussi un jour...

Le Comité directeur de l'ASCE vous propose de renouveler ces moments conviviaux en vous invitant à participer au repas qui se déroulera le vendredi 1er mars 2024 à partir de 11h30, au restaurant la Forêt à Aizenay. L'animation de ce déjeuner et de l'après-midi sera assurée par une formation locale de membres de l'ASCE85. C'est une nouveauté qui nous l'espérons vous plaira et vous êtes largement invité à y participer.

Vous pourrez renseigner le coupon-réponse joint à cette gazette et le retourner à la permanence ASCE, pour nous indiquer votre participation. Merci de le faire avant le 16 février 2024.

# DU COTE DES UNITES D'ACCUEIL :

## Précisions suite à l'arrivée d'OLGUA (outil de gestion des unités d'accueil et de gestion des adhérents)

Suite à la mise en place de la nouvelle plateforme OLGUA, vous êtes déjà nombreux à avoir renouvelé votre adhésion et vous en remercions.

Nous souhaitons vous apporter quelques informations complémentaires s'agissant du RFR (Revenu de Référence Fiscal).

Lors de son renouvellement d'adhésion, l'adhérent est invité à renseigner son RFR et le nombre de parts (nombre de personnes au foyer), information non obligatoire mais qui peut avoir son importance si ce dernier souhaite réserver une unité d'accueil.

Pour des raisons d'équité sociale, OLGUA peut appliquer une majoration au tarif des séjours fixé par l'ASCE, en fonction du revenu de l'adhérent (de son quotient familial), qui peut aller de 10, 20, 30 ou 40 euros. Si le revenu est modeste, aucune majoration ne sera appliquée, voire même pour certains adhérents, la possibilité de lui être attribué un séjour gratuit (voir article spécifique).

Ce dispositif ne s'applique qu'aux agents issus des Ministères de l'Équipement, MTECT (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires), MTE (Ministère de la Transition Énergétique) et SE (Secrétariat de la Mer). Par conséquent, les autres adhérents verront le tarif d'un séjour fixé par une ASCE majoré automatiquement de 40 euros.

### Mode de calcul de la majoration :

$RFR / 12 \text{ mois} / \text{nombre de personnes au sein du foyer} \Rightarrow QF$  (Quotient Familial)

Majoration selon 5 tranches appliquée en fonction du QF

Majoration appliquée	selon	Quotient familial
+40 €	si	1600 < QF
+30 €	si	1400 < QF < 1600
+20 €	si	1200 < QF < 1400
+10 €	si	1000 < QF < 1200
0	si	QF < 1000
Séjour gratuit	si	QF < 750



Exemple avec un foyer ayant un RFR de 35 000 € et 3 personnes au foyer (3 parts)  
 $55000 / 12 / 3 \Rightarrow 1528€$  soit tarif du séjour fixé par l'ASCE majoré de 30 €.

Exemple avec un foyer ayant un RFR de 25 000 € et 3 personnes au foyer (3 parts)  
 $25000 / 12 / 3 \Rightarrow 694€$  soit dans cet exemple, le demandeur peut prétendre à un séjour gratuit.

Pour les séjours à la nuitée, aucune majoration ne sera appliquée.

Nota : Pour toute demande d'un séjour en unité d'accueil, tout adhérent à l'origine de la demande doit s'inscrire dans la liste des participants en saisissant son nom, prénom, lieu (-> autre) et date de naissance (cela pour des raisons d'assurance et de données statistiques), cette première version du logiciel n'ayant pas prévu d'inclure automatiquement le demandeur dans la liste des participants.

# DU COTE DES UNITES D'ACCUEIL :



## Révision du montant des séjours (semaine et nuitée) :

Suite aux diverses augmentations notamment des fluides et des impôts, il a été retenu, d'une part, une augmentation de 10% arrondie au nombre le plus proche avec une particularité pour l'île d'Yeu (prestation supplémentaire, mise à disposition de vélos) et d'autre part, une augmentation des tarifs des nuitées (ci-dessous tableau des prestations par sites).

En fonction des augmentations diverses, le montant des séjours sera révisable en septembre 2024.

Par ailleurs, pour des raisons de simplicité de gestion, le choix d'un tarif unique a été également retenu à compter de janvier 2024.

Lieu	Logement	Prix à la semaine	Prix nuitée
La Tranche-sur-Mer	1	320	40
La Tranche-sur-Mer	2	320	40
La Tranche-sur-Mer	3	320	40
La Tranche-sur-Mer	4	400	50
La Tranche-sur-Mer	5	420	55
Saint-Gilles-Croix-de-Vie			
Les Jonquilles		350	40
Le Vent Marin		420	55
Noirmoutier			
Noirmoutier	1	310	40
Ile d'Yeu			
pointe-des-Corbeaux	1	410	50
Pointe-des-Corbeaux	2	410	50



## Travaux annuels : **Date à retenir samedi 25 mai 2024 !**

Comme chaque année, nous invitons les bénévoles à venir nous rejoindre le samedi 25 mai 2024 au phare du Grouin du Cou à La Tranche-sur-Mer pour les travaux annuels d'entretien des logements, des annexes et des extérieurs. Cette journée se poursuivra par une soirée festive, prise en charge par l'ASCE, avec la possibilité de prolonger le week-end sur place.

Votre participation en tant qu'adhérent est importante si nous voulons maintenir la qualité de nos logements.

## Demandes de séjours en unité d'accueil :

Pour des raisons liées à la mise en place du logiciel OLGUA, nous vous informons que la date des demandes de séjours en unité d'accueil pour l'été 2024, a été repoussée au 15 février 2024 (au lieu du 15 janvier).

## Nouveau logement à Noirmoutier !

Une nouvelle unité d'accueil (ancien logement de la gardienne du phare) sera mis à disposition des adhérents (date à définir en fonction des travaux et aménagement à réaliser). Un appel au don afin de meubler cette unité d'accueil de Noirmoutier est d'ores et déjà lancé. Vous pouvez adresser vos propositions par mél sur la boîte ASCE. Merci de votre générosité !



# DU COTE DE LA CULTURE :



## Bibliothèque

De nombreux ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque de l'ASCE.

Notez qu'en tant qu'adhérent(e), vous pouvez nous suggérer des noms d'ouvrages que vous souhaiteriez lire. Pour cela, se référer à ce formulaire : [cliquez sur le lien](#)

## Tickets de cinéma

Des billets en vente à l'unité pour les cinémas Cinéville et Concorde de la Roche-sur-Yon sont disponibles à la permanence (vente en petite quantité).

Notez que la prochaine commande de carnets de cinéma (10 tickets) pour ces deux cinémas, est prévue cet été (la dernière ayant eu lieu en décembre 2023).

Nous vous rappelons qu'une subvention peut être appliquée sur les billets achetés dans l'ensemble des cinémas vendéens. Se reporter au lien suivant : [cliquez sur le lien](#)

## Tickets pour parcs et autres (Futuroscope, Puy du Fou, zoo de Beauval)

Des tickets vous sont proposés à la permanence.

Pour en savoir plus :

<https://www.fnasce.org/billetterie-cinema-zoo-parcs-d-attractions-puy-du-r601.html>

## Les "midis ludiques"

Mis en place durant l'été 2023, les « Midis Ludiques » ont réuni plus de 9 participants en moyenne, permettant aux personnes présentes de partager un moment convivial tout en s'amusant et en découvrant par la même occasion de nouveaux jeux méconnus du grand public, grâce à certains agents férus de jeux de société en tout genre.

Fort de ce succès, des nouvelles dates viennent d'être programmées que vous pourrez retrouver ici :

<https://www.fnascee.org/les-midis-ludiques-a57857.html>

Rappelons que ces rencontres sont ouvertes aux amateurs de jeux de société, qu'ils soient agents de la DDTM, DDPP ainsi que retraités.

Si vous souhaitez faire don de certains jeux dont vous voudriez vous séparer, vous pouvez nous les apporter à la permanence ; ils permettront de créer un fonds de jeux qui seront mis à disposition lors des futures séances.



## Programmation sortie à Saint-Nazaire :

Suite à la sortie familiale en octobre dernier lors de la visite de Guérande et des marais salants, une journée vous sera proposée à Saint-Nazaire en avril/mai prochain pour visiter les chantiers de l'Atlantique, d'Airbus, la visite d'Escal'atlantic, l'aventure des paquebots de légende ou bien du sous-marin espadon...Le programme n'est pas encore bouclé...

Nous vous tiendrons informés et vous pourrez vous inscrire sur le site internet de l'ASCE 85 rubrique culture/Voyages à la journée !



# DU COTE DE LA FNASCE :

## Un nouveau jeu :

**RICHARD III Repart au combat..**

... Le combat, nous y voici ! Vos équipes sont-elles prêtes à entrer en lice, aujourd'hui au 12eme coup de Midi ?

Le Maître du jeu vous attends, prêt à en découdre...

(Le règlement du jeu est sur le site intranet cliquez dans le lien ci-après <https://www.fnasce.org/richard-iii-le-retour-annonce-a57928.html>)

Bonne chance à toutes et tous !